

Réforme des rythmes scolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires dont la mise en place est obligatoire à la rentrée scolaire prochaine (septembre 2014) et suite au décret Hamon du 7 mai dernier qui a assoupli le décret Peillon de janvier 2013, la commission des affaires scolaires a examiné le dossier. Elle a invité l'ensemble des parents de l'école biculturelle à une réunion d'information et de concertation. Un sondage a été effectué auprès de ces derniers (taux de réponse de 81%) sur deux propositions :



- 1)** - horaires votés le 23 janvier 2014 soit :
 lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8H à 11H30 et 13H30 à 15H15 et le mercredi de 8H à 11H,
2) - nouveaux horaires proposés suite au décret du 7 mai :
 lundi-mardi-jeudi de 8H à 11H30 et 13H30 à 16H- mercredi et vendredi de 8H à 11H.

La 2^e proposition a recueilli 84% et la 1^{ère} proposition 16% des suffrages. La question subsidiaire posée pour chaque proposition était : l'enfant fréquentera-t-il le périscolaire ou non ?

Dans la proposition 1, seulement 3 enfants fréquenteraient le périscolaire alors que dans la proposition 2, ils seraient 61 à suivre d'ores et déjà le périscolaire dont les activités seraient concentrées sur une durée de 3H, une après-midi par semaine, en l'occurrence le vendredi.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 23 mai dernier, a décidé de suivre l'avis de la majorité des parents et d'opter pour les nouveaux horaires (proposition 2), de mettre en place les activités périscolaires le vendredi après-midi sur une durée de trois heures et de faire la demande de dérogation auprès des instances académiques.

Le dossier a été déposé le 5 juin dernier. **Information de dernière minute :** notre demande de dérogation vient d'être acceptée !

Le terrain attenant à l'école biculturelle a été définitivement acquis par la commune (cf. décision du Conseil Municipal du 25 avril 2014).

Prochaines manifestations

- Durant la coupe monde, certains matchs seront retransmis par l'USS et l'Amicale des pompiers.
13 juillet : Défilé et feu d'artifice. La fête est organisée par le C.S.N. tennis de table (retransmission de la finale de la coupe du monde de football).
19 juillet : Défilé et feu d'artifice au quartier de La Brême d'Or (organisé par la Pétanque Brémoise)
20 juillet : Fête de la Pétanque Brémoise
3 août : Commémoration de la bataille du 6 août 1870
16-17 août : Tournoi Pierrot Kler (USS)
23-24 août : Fête du village (organisée par le CIA)
2 octobre : Oktoberfest (Le Bon Accueil)
10 octobre : Balade contée (Bibliothèque municipale)
12 octobre : Marche d'automne (C'Rando)
26 octobre : Repas de la Kirb (Jumelage Charente)

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| Jacqueline Bousch, | Laurence Malparty, |
| Jean-Charles Giovanelli, | Clément Metzinger, |
| Christiane Hamann, | Marcelle Riedemann, |
| Valérie Hoff, | Christine Weiter, |
| Claudine Klein, | Marie-Andrée Welsch, |
| Stéphane Knoll, | Jean-Claude Wolff. |
| Huguette Malick | |

Imprimé par nos soins - juin 2014

Gare aux tiques !!!

L'été et ses belles balades en forêt ne doivent pas nous faire oublier les tiques qui prédominent d'avril à octobre. Rappelons qu'il est recommandé de se protéger en portant des habits longs et fermés de couleur claire et de porter un chapeau. Il convient aussi de faire un examen soigneux de son corps et du cuir chevelu après la promenade. En cas de piqûre, renseignez-vous auprès de votre médecin.

**BIENTOT 16 ANS
 PENSEZ AU RECENSEMENT
 C'EST OBLIGATOIRE**

Qui ? Tous les Français, Filles et Garçons âgés de 16 ans.
Où ? A la mairie du domicile.
Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Recherche bénévoles !!!

L'association des amis du Canal Local de Spicheren (ACLS) est à la recherche d'une personne disponible en journée pour couvrir les évènements à filmer / 0666275754 après 18H.

Le mot du Maire

Chères Spicheroises, chers Spicherois,

23 mars 2014 - Les urnes ont parlé : un nouveau Conseil Municipal se met en place à l'occasion d'une cérémonie émouvante, rehaussée par la présence de l'Harmonie Municipale. Mais la joie de la réussite est quelque peu amoindrie par l'annonce de devoir prendre en charge « un lourd fardeau »...Un peu d'inquiétude s'installe.

Après 8 semaines d'exercice, je puis vous rassurer, l'affirmation d'Archimède se trouve une fois de plus vérifiée, à savoir « Donnez-moi un point d'appui et un bras de levier, et je vous soulève le monde ».

Mon point d'appui, je l'ai trouvé dans mon équipe d'employés municipaux compétents, consciencieux et dévoués, tant au service administratif qu'au service technique et aux écoles. Et mon bras de levier porte des noms : Claudine, Stéphane, Marcelle, Jean-Claude, Marie-Andrée, Claude et tous les autres membres du Conseil Municipal. Avec toutes ces personnes, nous travaillons dans un seul but : votre bien-être à Spicheren.



Le nouveau Conseil Municipal

Composition de bas en haut et de gauche à droite :

Marcelle RIEDEMANN - Stéphane KNOLL - Claudine KLEIN - Jean-Charles GIOVANELLI - Marie-Andrée WELSCH - Jean-Claude WOLFF - Claude KLEIN

Régine KÖHLER - Emmanuel KNOLL - Heike HOCKENBERGER - Hervé SCHWEITZER - Jacqueline BOUSCH - Huguette MALICK - Valérie HOFF - Alain WEISLINGER - Alain PISTER

Laurence MALPARTY - Thierry GREVIN - Patrice KALIS - Thierry KEMPF - Patricia TONNELIER - Christiane HAMANN - Christine WEITER



Permanence des élus

Le Maire..... sur RDV
 KLEIN Claudine..... Lundi de 8h30 à 9h30 et sur RDV
 KLEIN Claude Lundi de 8h30 à 9h30 et sur RDV
 KNOLL Stéphane..... Lundi de 8h30 à 9h30 et sur RDV
 WELSCH Marie-Andrée..... Mardi de 9h00 à 11h30
 RIEDEMANN Marcelle..... Jeudi de 9h00 à 11h30
 WOLFF Jean-Claude..... Jeudi de 10h00 à 12h00

Spicheren en chiffres

72,02 %

C'est le taux de participation lors des élections municipales à Spicheren, le 23 mars dernier.

Permanence administrative au quartier de La Brême d'Or.
 A compter de septembre, les permanences communales seront à nouveau assurées tous les vendredis de 9H à 11H30 par M. Jean - Michel Wenner.

Mairie de Spicheren
 61, place de la Charente
 57350 Spicheren
Tél : 03 87 85 31 01

Les Commissions Municipales

Pour information, le Maire et les Adjoints sont membres de toutes les commissions.

Commission des affaires scolaires :

Thierry GREVIN Valérie HOFF
Christiane HAMANN Thierry KEMPF
Régine KÖHLER Huguette MALICK
Laurence MALPARTY Christine WEITER

Commission des associations :

Jacqueline BOUSCH Thierry GREVIN
Valérie HOFF
Patrice KALIS
Emmanuel KNOLL
Huguette MALICK
Patricia TONNELIER

Commission du personnel :

Jacqueline BOUSCH Thierry GREVIN
Christiane HAMANN Thierry KEMPF
Emmanuel KNOLL Alain PISTER
Patricia TONNELIER

Commission de l'urbanisme, sécurité et circulation :

Thierry GREVIN Christiane HAMANN
Patrice KALIS Thierry KEMPF
Hervé SCHWEITZER
Patricia TONNELIER
Alain WEISLINGER

Claude Klein
Urbanisme, sécurité et circulation

Claudine Klein
Affaires scolaires et Associations

Stéphane Knoll
Finances et développement économique

Commission des finances et du développement économique :

Thierry GREVIN Patrice KALIS
Thierry KEMPF Huguette MALICK
Alain WEISLINGER

Jean-Charles Giovanelli
Personnel

Commission de l'information :

Jacqueline BOUSCH
Christiane HAMANN
Valérie HOFF
Huguette MALICK
Laurence MALPARTY
Christine WEITER

Marie-Andrée Welsch
Affaires sociales et environnement

Marcelle Riedemann
Information, culture et patrimoine

Commission des affaires sociales :

Heike HOCKENBERGER
Valérie HOFF Emmanuel KNOLL
Régine KÖHLER Patricia TONNELIER
Christine WEITER

Commission de l'environnement :

Jacqueline BOUSCH Thierry KEMPF
Emmanuel KNOLL Régine KÖHLER
Laurence MALPARTY Patricia TONNELIER
Christine WEITER

Jean-Claude Wolff
Travaux publics et bâtiments

Commission de la culture et du patrimoine :

Jacqueline BOUSCH Christiane HAMANN
Valérie HOFF Emmanuel KNOLL
Régine KÖHLER Huguette MALICK
Christine WEITER

Commission des travaux publics et bâtiments :

Jacqueline BOUSCH Thierry GREVIN
Valérie HOFF Patrice KALIS
Thierry KEMPF Emmanuel KNOLL
Hervé SCHWEITZER Alain WEISLINGER

Conseil Municipal

A compter de ce mois de juin, les séances du Conseil Municipal feront l'objet d'un compte-rendu diffusé par le Canal Local de Spicheren.

Prochain conseil : vendredi 11 juillet 2014 à 19H

Représentants à la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France :

Jean Charles Giovanelli, conseiller communautaire délégué

Marcelle Riedemann, conseillère communautaire.

Maisons fleuries

Le Conseil Général de la Moselle organise chaque année le concours départemental des maisons fleuries. Pour y participer, vous devez vous inscrire en mairie jusqu'à fin août. Par ailleurs les plus belles maisons fleuries de la commune seront aussi récompensées comme tous les ans, un jury se prononcera à cet effet à la fin de l'été.

Chariots au cimetière

Acquis par la nouvelle municipalité, deux chariots sont disponibles depuis mi-mai, à l'entrée du cimetière (à côté de la morgue), pour vous faciliter le transport des pots et plantations vers les tombes.

Pour une utilisation optimale, ils sont à redéposer à leur emplacement initial après usage.



Les échos du service technique



Fleurissement de la commune

Le service technique a été à pied d'œuvre, durant une bonne partie du mois de mai, pour mettre en place quelque 3500 plants de fleurs annuelles sur l'ensemble des parterres à fleurir de la commune.

Le plan de fleurissement est établi dès le mois de décembre avec le choix des plantations et la formulation des devis. Les micro-mottes, une fois fournies, sont rempotées en godets puis arrosées et soignées dans les serres de l'atelier municipal avant d'être implantées sur les parterres, mi-mai. Pour que le fleurissement dure tout l'été, il reste à arroser et à entretenir tous ces espaces qui contribuent à l'embellissement de notre commune et à sa distinction par l'attribution de la 2^e fleur.

Véhicule communal



Vous êtes nombreux à l'avoir remarqué : depuis fin mars, un véhicule publicitaire de 9 places stationne devant la mairie ou circule dans la commune et ses alentours. Mis en place grâce à l'appui publicitaire d'annonceurs locaux, il facilitera le déplacement des associations locales, des élus et sera sans doute largement utilisé dans le cadre d'activités communales telles les Estivales.

Les estivales 2014

Les estivales auront lieu cette année du 15 juillet au 14 août.

Semaine 1 : du 15 juillet au 18 juillet

Semaine 2 : du 21 juillet au 25 juillet

Semaine 3 : du 28 juillet au 1^{er} août

Semaine 4 : du 4 août au 8 août

Semaine 5 : du 11 août au 14 août

Tarifs : Enfants domiciliés à Spicheren :

- 20€/enfant/semaine (hors sortie du vendredi)

- 15€/enfant/semaine pour l'inscription du 2^e.

Enfants domiciliés hors commune :

- 35€/enfant/semaine (hors sortie du vendredi)

- 20€/enfant/semaine pour l'inscription du 2^e.



Bibliothèque municipale



Durant la période des vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte au public **uniquement** le vendredi de 16 h à 19 h. Reprise des horaires habituels le mardi 2 septembre à 16 h.

Remise en peinture de la Chapelle de la Réconciliation



La Chapelle de la Réconciliation a fait peau neuve récemment. Le service technique s'y est employé activement, lui redonnant couleurs et éclat.

Règles de civisme

Avec les beaux jours, les bricoleurs sont à l'œuvre partout. Pour éviter tout désagrément, rappelons que l'usage des machines à moteurs (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) **est interdit** les dimanches et jours fériés et limité en semaine : interdit avant 8H, entre 12H et 14H et après 19H.

Les déchets verts sont à ramener en déchetterie et non aux abords des forêts.

Les feux dans la commune sont interdits. On peut brûler exceptionnellement des déchets verts : pour ce faire, il faut retirer au préalable une autorisation en mairie.

Horaires : lundi au jeudi de 13H30 à 18H
vendredi : horaires communiqués en fonction des sorties.

Inscriptions : deux possibilités
Pré-inscription en mairie (paiement d'avance par chèque)

Inscription sur place le lundi à compter de 13H

Public concerné : enfants de 6 ans (nés en 2008 ou avant) à 15 ans.

Horaires d'été de la déchetterie (du 1^{er} mars au 30 septembre)

Lundi-mardi-mercredi de 15H à 19H

Jeudi-vendredi de 9H à 12H et de 14H à 19H

Samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Les Spicherois du quartier de La Brême d'Or qui se rendent à la déchetterie de Stiring-Wendel pourront le faire aux mêmes horaires.

